

Le gouvernement canadien participe activement au développement économique des Caraïbes du Commonwealth depuis un quart de siècle. À l'automne de 1956 - alors que l'on parlait sérieusement d'une fédération des États insulaires anglophones de la région -, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'époque, Lester Bowles Pearson, convoquait à Ottawa une conférence des dirigeants antillais au cours de laquelle le Canada s'engageait, pour la première fois de façon substantielle, à accorder une aide au projet d'université des Indes occidentales, à mettre sur pied la Corporation de radiodiffusion des Caraïbes et à mettre en chantier le "Federal Maple" et le "Federal Palm", de solides navires de commerce inter-îles dont nombre d'entre vous se souviendront. En 1966, soit dix ans plus tard, alors que nous étions tous plus aguerris aux difficultés du système fédéral et aux techniques des transferts d'aide au développement, un de mes prédécesseurs, l'honorable Paul Martin, présidait à Ottawa une deuxième conférence au cours de laquelle le Canada renouvelait son engagement de fournir une aide à long terme aux États des Caraïbes du Commonwealth. Durant les quinze ans qui se sont écoulés depuis cette deuxième conférence sur les Caraïbes, le programme canadien d'aide au développement pour la région - aide bilatérale et multilatérale, aide aux organisations non gouvernementales coopération industrielle, subventions et prêts, aide directe et indirecte - a été mis en place pour accélérer la croissance économique des Caraïbes, ce qui a naturellement et inévitablement entraîné une redéfinition des relations entre le Canada et les Caraïbes du Commonwealth.

Il y a deux ans, Don Jamieson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, avait l'honneur de signer ici, au nom du Canada, l'Accord de coopération commerciale et économique Canada/Caricom* à l'occasion de la première rencontre ministérielle officielle entre le Caricom et le Canada. Personnellement, je suis très heureux d'être ici pour la deuxième rencontre ministérielle, et de pouvoir encore une fois profiter de la chaude hospitalité antillaise.

Les dispositions de l'Accord de 1979 sur la coopération commerciale, technique, financière et industrielle ont débouché sur des réalisations modestes, mais solides et concrètes. Depuis ces premiers contacts de nature essentiellement exploratoire, beaucoup de travail utile a été accompli par nos fonctionnaires, d'abord à la réunion du Comité commercial et économique conjoint (CCEC) à Ottawa en novembre 1979, puis à la réunion du Comité spécial de la coopération industrielle à la Barbade. Il nous reste maintenant à bâtir sur ces fondements.

Le Canada, pour sa part, s'est engagé aux plus hauts niveaux politiques à imprimer un nouvel élan dynamique à ses relations avec le Caricom. L'an dernier, le Cabinet

* Caricom - Marché commun des Caraïbes.